

Réunion du conseil d'administration du SCF en visioconférence, Mardi 12 mars 2024 à 19h

Membres du CA présents : Patrice Cadot, Patrick Demaret, Thierry Mercier, Christian Garnier, Pierre Meindre, Jean-Yves Gresser, François Lagarde, Philippe Nicolet, Jean-François Capoulade,

Isabelle Boccon-Gibod a donné sa démission du conseil d'administration pour raisons personnelles.

Absents (*absent non excusé) : Edouard Barrat (pouvoir donné à Patrick Demaret), Pierre Saint Ellier (pouvoir donné à Patrick Demaret), Michel Mikloweit*.

Au total, 11 membres du CA présents ou valablement représentés

Conseil des sages présents : Olivier Cahen, Antoine Jacquemoud, Gérard Cardon

Conseil des sages excusés : Daniel Delage, Pierre Parreaux

Pas de membre du Club assistant au CA.

1. Approbation du CR du CA du 13 décembre 2023

En l'absence de remarques le compte rendu est approuvé.

2. Suivi des actions décidées le 13 décembre 2023

--> Une délégation du SCF s'est rendue en Espagne du 5 au 11 février pour participer à la troisième rencontre stéréo-franco-catalane. Le compte-rendu détaillé de cette rencontre figure dans la lettre de mars 2024 du stéréo-club.

--> Calendrier des rencontres :

Une première rencontre « présentation d'images en 3D » a été organisée le mercredi 17 janvier 2024 à l'aide de la visionneuse « Stéréopix » mise en œuvre par Pierre Meindre qui avait préparé une présentation PowerPoint pour expliquer ce concept de projection virtuelle, par rapport à nos classiques projections 3D, et guider nos collègues du Club à se connecter à la page web dédiée aux spectateurs. Après quelques tâtonnements, vite résolus, chacun a pu profiter des images présentées et ce avec le matériel 3D dont il dispose : stéréoscope, lunettes anaglyphe, écran 3D, TV3D et même casque de réalité virtuelle.

Il a été décidé d'intituler ces séances du troisième mercredi du mois « Projections 3D virtuelles à domicile ».

Une seconde séance a eu lieu le 21 février. A la fin de cette séance, nous avons diffusé des vidéos, ce qui a entraîné des difficultés. Ce mode de diffusion ne semble pas adapté à la présentation de vidéos.

--> Matériel de projection du club :

L'achat d'un projecteur Optoma ZH520 a été décidé. Nous souhaitons l'essayer auparavant, mais la société Optoma n'est pas en mesure de prêter ce type de projecteur avant l'achat. Il est peut-être possible de faire un test de projection chez Optoma à Boulogne. Thierry Mercier et François Lagarde essaieront d'organiser ce test préalable.

--> Administration des visioconférences

Jitsi meet n'a pas la souplesse de Zoom et n'est en pratique pas utilisable par le club.

Patrick Demaret, administrateur de Zoom, est prêt à partager les codes avec ceux qui voudraient administrer une visioconférence « Zoom ».

--> Fournitures du club :

Patrick Demaret élaborera une liste des fournitures, du tarif et de l'état des stocks avant de transmettre cette fonction à Jean-François Capoulade à partir de septembre 2024.

--> Partenariat avec les Iconomécanophiles du Limousin : annonce faite par mailing du président.

--> Partenariat avec « Vincennes Images » : contact à établir quand nous aurons le matériel ad hoc.

--> Choix d'un stéréoscope. Nous prévoirons une commande de OWL lite au budget 2024.

3. Nomination d'un membre d'honneur

Maurice Bonnet est un acteur majeur de l'histoire de la stéréoscopie : il a perfectionné la technique lenticulaire, inventé le procédé Maurice Bonnet, fondé la Relièphographie et largement participé à la démocratisation du lenticulaire (cartes en relief, à images changeantes).

Son œuvre pourrait tomber dans l'oubli, mais sa fille Michèle-Françoise Bonnet, dépositaire des archives de son père, œuvre à la préservation et la mise en valeur de cette histoire de la stéréoscopie et ses utilisations actuelles. Elle a fourni des articles pour la Lettre du SCF et prépare plusieurs ouvrages sur la Photographie En Relief (PER).

Le conseil d'administration du SCF décide de nommer Michèle-Françoise Bonnet membre d'honneur du Stéréo-Club Français, statut de membre à vie dispensé de cotisation.

4. Bande dessinée de BD Bernard Dublique

Bernard Dublique a réalisé une BD en anaglyphes « Le sablier des temps perdus, les aventures de Théo et Niki ». Le but de Bernard est d'intéresser un jeune public à la 3D, pas de gagner de l'argent. Il n'a trouvé aucun éditeur intéressé par son œuvre. Le groupe parisien a pu visionner cette BD en projection active et l'a trouvée satisfaisante (voir Lettre de septembre, p.20). Le processus suivant est proposé : Bernard donne (partage) ses droits d'auteur au SCF Le SCF édite à son nom et à ses frais la BD et fournira à Bernard le nombre d'exemplaires qu'il désire, à prix coutant.

Bernard a trouvé un imprimeur et les épreuves d'essai sont réalisées.

Des pages de l'épreuve d'essai seront envoyées aux membres suivants pour valider Jean-Yves Gresser, Thierry Mercier, Philippe Nicolet, Gérard Cardon, Jean-François Capoulade, Christian Garnier

Le devis pour impression de 200 exemplaires est de 1458,79 HT soit 1750,55 TTC soit 8,75 par exemplaire. Il faudra y adjoindre une paire de lunettes anaglyphes.

Nous proposons un tarif hors frais d'expédition de 10 € pour les adhérents, 12€ pour les non-adhérents.

L'ordre d'impression sera donné après vérification du bon à tirer (absence de fantômes).

5. Organisation de l'assemblée générale

Date de l'Assemblée générale **le mercredi 15 mai 2024**

--> Rapport moral, OK

--> Rapport d'activité, OK

--> Rapport financier OK, et investissement pour un vidéo projecteur à lunettes actives sur le budget 2024.

Le CA a pris en compte les rapports proposés et validé les grands axes du projet de budget 2024.

Le budget prévisionnel et la préparation de l'AG seront mis au point lors du CA du 21 mars

6. Questions diverses

--> Gérard Cardon propose que le SCF se rapproche du COJO pour obtenir des accréditations pour les jeux olympiques. Il se rapprochera du COJO et tiendra le CA au courant de ses contacts. Le CA décidera ensuite de ce que le club tentera pour cet évènement mondial.

Prochain CA **jeudi 21 mars** en visio-conférence à 19h00.

Le secrétaire du SCF, Thierry Mercier